

# Instruments de finance climat dans les régions méditerranéennes

*Comment améliorer la mobilisation des ressources financières pour appuyer les programmes et/lou les projets dans les paysages forestiers méditerranéens*

par Valentina GARAVAGLIA & Susan BRAATZ

***Les objectifs de la session « Les instruments de finance climat en région méditerranéenne » de la 4<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne de Barcelone, étaient de présenter les mécanismes d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques dans le secteur forestier et de discuter avec les potentiels partenaires et financeurs, de la mobilisation des instruments financiers liés au climat et à la gestion durable des forêts.***

1 - L'adaptation renvoie aux ajustements des systèmes naturels ou humains en réponse aux stimuli ou aux effets climatiques réels ou attendus, ce qui limite leur nuisance ou tire parti d'opportunités bénéfiques (IPCC TAR WG2, 2001)

## Contexte

Qu'il s'agisse de revenus économiques tangibles associés aux produits ligneux et non-ligneux ou de services rendus à la société, les forêts méditerranéennes procurent un large éventail de bénéfices économiques, écologiques et sociaux. Elles sont connues depuis longtemps pour leur multifonctionnalité et leur contribution au développement rural, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Toutefois, les forêts méditerranéennes sont sous la menace à la fois de pressions anthropiques (dégradation du paysage, fragmentation, changements d'utilisation des terres) et du changement climatique (accroissement des températures et réduction des précipitations, modifications du régime de distribution des pluies, événements climatiques extrêmes) dont on attend une aggravation des effets dans le futur.

Les forêts méditerranéennes ont été largement prises en compte dans le contexte des mesures d'adaptation<sup>1</sup> au changement climatique (par exemple la prévention des feux, la gestion des espèces invasives et des maladies, la gestion de la dynamique post-perturbation, la restauration des paysages dégradés) et on a aussi souligné leur potentiel pour l'atténuation<sup>2</sup> du changement climatique à travers l'afforestation, la reforestation, la déforestation et la dégradation évitée. Elles font clairement partie de l'effort global pour traiter du changement climatique.

## IV<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne - Barcelone

2 - L'atténuation renvoie à toute intervention anthropique pour réduire les sources de gaz à effet de serre ou accroître leurs puits (IPCC TAR WG2, 2001).

3 - REDD:  
Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Lors de la III<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne (Tlemcen, Algérie, 17-21 mars 2013), les pays méditerranéens ont adopté la déclaration de Tlemcen, un engagement des décideurs politiques pour mettre en œuvre des actions et des mesures pour atteindre les objectifs proposés dans le Cadre stratégique pour les forêts méditerranéennes (CSFM), à savoir : i) développer et promouvoir les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens ; ii) favoriser la résilience des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens face aux changements globaux ; iii) renforcer les capacités des acteurs et la mobilisation des ressources nécessaires à la bonne gestion des écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens.

Plus précisément, l'axe stratégique 9 du CSFM s'est focalisé sur les instruments innovants avec des références claires à de nouveaux « instruments de finance climat » :

– Recommandation 4 : adapter au contexte méditerranéen des mécanismes de financement innovants et des instruments tels que les schémas de paiement des services écosystémiques (PSE), les dispositifs REDD+<sup>3</sup> et les mécanismes de compensation ;

– Recommandation 5 : créer un environnement propice à la mise en place de mécanismes de financement innovants :

\* Améliorer la compréhension de ces mécanismes par l'intermédiaire d'actions de renforcement des capacités ;

\* Apprendre des bonnes pratiques testées dans d'autres régions ;

\* Communiquer largement sur l'importance des biens et des services écosystémiques forestiers et insister sur la nécessité de réunir les ressources financières nécessaires à leur gestion durable ;

\* Tester des mécanismes de financement innovants à travers des projets pilotes REDD+ dans certaines zones du bassin méditerranéen ;

– Recommandation 6 : renforcer la participation du secteur privé à la mise en place de filières économiquement rentables pour les produits forestiers ligneux et non-ligneux.

La session organisée à la IV<sup>e</sup> Semaine forestière méditerranéenne (Barcelone, 16-20 mars 2015) sur la mobilisation des ressources financières de la « finance climat » pour la gestion durable des forêts a été une opportunité pour promouvoir le potentiel des paysages boisés méditerranéens pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Les résultats de deux projets régionaux — l'un sur la production de biens et services des écosystèmes forestiers méditerranéens dans le contexte des changements globaux, financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), et l'autre financé par l'Agence de Coopération Allemande (GIZ) — ont été présentés durant cette session. Ces présentations ont été le point de départ de discussions avec des investisseurs potentiels sur la feuille de route régionale « REDD+ et finance carbone dans le secteur AFOLU » adoptée en 2013, ainsi que sur des projets pilote d'atténuation et sur des projets innovants d'adaptation basés sur la forêt dans la région méditerranéenne.

**Photo 1 :**  
La forêt de Senalba  
en Algérie.  
© V. Garavaglia



## Résultats

La session sur les instruments de finance climat dans les paysages méditerranéens a attiré différents participants, partenaires de projets et bailleurs de fonds internationaux. La discussion a été lancée par différentes présentations d'initiatives prises au niveau de sites pilote, au niveau national et au niveau régional dans le cadre des deux projets régionaux financés par le FFEM et par la GIZ, ainsi que sur des projets pilote d'atténuation et sur des projets innovants d'adaptation basés sur la forêt dans la région méditerranéenne. Elles ont clairement montré le potentiel du secteur forestier méditerranéen pour contribuer à l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

ranéen à accéder aux mécanismes de financement de l'atténuation et de l'adaptation mais aussi la complexité du sujet dans la région.

### Le contexte régional des négociations sur le changement climatique

**Nicolas CHENET** de l'Office national des forêts international (ONFi) a centré son intervention sur le contexte régional des négociations sur le changement climatique dans le secteur forestier avec un focus sur les questions clés pour la région méditerranéenne. Il a souligné les principaux facteurs de déforestation et de dégradation forestière dans la région méditerranéenne, tels que l'expansion des activités agro-pastorales, l'extraction des produits forestiers, l'expansion des infrastructures, l'impact du changement climatique, les insectes ravageurs et les maladies, les feux. Il a également passé en revue les options d'atténuation dans les paysages méditerranéens, y compris la réduction des émissions liée à la dégradation forestière évitée, l'amélioration de la séquestration de carbone dans les forêts existantes (reforestation, restauration des terres dégradées, gestion forestière améliorée) et dans les « nouvelles » forêts (afforestation, développement de systèmes sylvo-pastoraux et agroforestiers). Des méthodologies existent pour certifier qu'un projet réalise ses réductions d'émissions (par exemple sous le VCS – *Verified Carbon Standard*). Il est important toutefois d'évaluer dès le départ la viabilité d'un projet carbone forestier. La valeur des crédits carbone sera défalquée des coûts d'implémentation et de transaction (i.e. d'enregistrement et de suivi).

Dans le cas des forêts méditerranéennes, le potentiel d'atténuation est relativement faible à cause de la faible quantité de carbone contenue dans ces forêts.

Les accords de Paris durant la COP21<sup>4</sup> incluront certainement l'adaptation. Il est important pour les pays méditerranéens d'être capables de souligner le rôle spécifique et les bénéfices apportés par leurs forêts, en utilisant par exemple les évaluations économiques faites par le projet régional financé par le FFEM. Il est suggéré que les pays devraient valoriser leurs pratiques de gestion actuelles là où cela est possible dans

le cadre des négociations de la CCNUCC<sup>5</sup>, plutôt que d'essayer de les modifier dans le seul but de s'ajuster au cadre international.

4 - La 21<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques - COP21 aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.

5 - CCNUCC : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

6 - AFOLU : «agriculture, forestry, and other land uses».

7 - [www.giz-cpmf.org](http://www.giz-cpmf.org)

### La feuille de route régionale REDD+ et la finance « carbone »

**Valentina GARAVAGLIA** du secrétariat de Silva Mediterranea de la FAO a présenté la feuille de route régionale « REDD+ et finance carbone dans le secteur AFOLU<sup>6</sup>. » Cette feuille de route régionale propose des actions à mettre en œuvre à différentes échelles : négociations internationales (par exemple améliorer le renforcement des capacités sur les questions forestières et agricoles dans le contexte des négociations internationales dans le cadre de la CCNUCC), stratégies nationales d'atténuation dans le secteur forestier (par exemple appui au développement des stratégies nationales REDD+ dans les pays méditerranéens) et au niveau des sites pilotes du projet régional « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » (par exemple, analyse des agents et des facteurs de déforestation et de dégradation des écosystèmes forestiers dans les sites pilotes – et autres potentiels d'atténuation).

Le rôle de cette feuille de route est d'identifier les priorités sur le REDD+ et la finance carbone dans le secteur AFOLU, de renforcer la coordination entre les partenaires techniques et financiers, et d'appuyer la communication entre les points focaux de la CCNUCC. Elle a été conçue comme un outil flexible dont le contenu peut être mis en œuvre sur la base de résultats et de réalisations.

### Coût-bénéfice du REDD+ au Liban, au Maroc et en Tunisie

**Ludwig LIAGRE** a présenté des analyses de coût-bénéfice (ACB) du REDD+ au Liban, Maroc et Tunisie, mettant en avant le potentiel du REDD+ et reconnaissant l'importance des co-bénéfices non carbone. La série des études ACB a été menée dans le cadre du projet régional GIZ-PCMF sur l'« Adaptation au changement climatique des conditions cadres de la politique forestière dans la région MENA »<sup>7</sup> avec l'appui du Programme de Gouvernance Forestière (BMZ) et du bureau d'études SalvaTerra. Les objectifs de

8 - <http://www.giz-cpmf.org/thematic-issues/climate-change-adaptation/forest-ecosystem-based-adaptation>

9 - NAMA: National Appropriate Mitigation Actions

ces études étaient à deux niveaux : 1) au niveau national, l'ACB vise à : a) développer les capacités des institutions nationales sur les concepts du REDD+ ; b) sensibiliser les décideurs politiques de divers secteurs sur la faisabilité de la mise en œuvre de la REDD+, et sur les coûts et bénéfices directs et indirects qui y sont associés ; 2) au niveau régional, l'ACB vise à : a) identifier les points de convergence entre les pays partenaires du PCFM sur les options REDD+ à mettre en œuvre ; b) à formuler un consensus sur les messages clés à propos des coûts et bénéfices directs et indirects, tel que l'importance des bénéfices non-carbone (c'est-à-dire les co-bénéfices du REDD+).

Pour chaque étude nationale, les facteurs clés de la déforestation et de la dégradation forestière ont été sélectionnés selon un processus participatif. Pour chacun de ces facteurs, des options REDD+ ont été proposées et leur coût évalué (Cf. Tab. I).

Sur la base de ces premiers résultats, des messages clés sont ressortis : i) même si les paiements du REDD+ basés sur les résultats ne couvraient pas les coûts d'implémentation de toutes les options REDD+, en particulier lorsque le prix du carbone est bas, ils pourraient donner lieu à du co-financement ; ii) produire des co-bénéfices REDD+ pourrait aider à atteindre les objectifs d'adaptation des forêts méditerranéennes et des stratégies conjointes adaptation/atténuation ; iii) un appui plus ciblé est nécessaire dans les pays à faible couvert forestier du Moyen-Orient et d'Afrique du nord pour saisir la contribution des forêts, en particulier pour les stratégies d'adaptation.

### Adaptation basée sur les écosystèmes : le cas de Beni Salah en Algérie

**A. AZZI** a présenté le cas du massif de Beni Salah en Algérie comme un exemple d'adaptation au changement climatique d'un écosystème forestier. Les effets du changement climatique sur l'agriculture, l'élevage, l'écotourisme, les produits forestiers, l'eau et le sol sont déjà perceptibles dans cette zone d'étude. Les effets potentiels sur la région, y compris les conséquences socio-économiques si aucune action n'est entreprise, sont graves, et des solutions d'adaptation fondées sur l'écosystème forestier ont été proposées. Elles incluent la gestion des parcours, la promotion des chaînes de valeur des produits locaux et forestiers, l'augmentation de l'écotourisme, la restauration des terres dégradées qui protège les sols et l'eau, la promotion des plans de gestion forestière participatifs, et l'amélioration de la recherche scientifique. Cette étude fait partie des cas d'études appuyés par la GIZ au Liban, Maroc, Tunisie et Turquie<sup>8</sup>.

### Subéraies et politiques sur le changement climatique au Portugal

« Les subéraies, leurs produits et les politiques sur le changement climatique » ont été présentées par **Paulo CANAVEIRA** de l'ONG Terraprima. Des informations ont été données sur la valorisation de la séquestration du carbone du sol au Portugal, sur les effets de substitution des produits forestiers

Options REDD+	Liban	Maroc	Tunisie
Lutte contre les feux de forêts	31.8 USD/tCO <sub>2</sub> e	49.2 USD/tCO <sub>2</sub> e	494 USD/tCO <sub>2</sub> e**
Afforestation et reboisement*	266.6 USD/tCO <sub>2</sub> e	87 USD/tCO <sub>2</sub> e	45.7 USD/tCO <sub>2</sub> e to 229.9 tCO <sub>2</sub> e/ha
Réduction des besoins en bois de feu	-	Le potentiel a été estimé mais pas le coût des activités	-
Production durable de bois de feu	56.9 USD/tCO <sub>2</sub> e	-	-
Réduction du surpâturage	-	17 to 43.6 USD/tCO <sub>2</sub> e	30 à 81 USD/tCO <sub>2</sub> e
Gestion des forêts	-	-	Le coût de la gestion forestière a été estimé mais pas son impact
Contrôle de l'expansion agricole et urbaine	Aucune activité porteuse n'a été identifiée	-	-

\* Calculs basés sur le stock de carbone en 2030. Sur un plus long terme, les coûts de réduction diminuent.  
\*\* Coûts opérationnels très élevés, mais plusieurs discussions avec les services concernés ont confirmé cette estimation.

**Tab. I :**  
Coûts de réduction des options REDD+ sélectionnées.

avec l'exemple de la valorisation de l'utilisation des bouchons de liège à la place des bouchons en aluminium ou en plastique. Il a souligné que les politiques sur le climat ne traitent pas seulement des émissions (atténuation) mais aussi des conséquences (adaptation) et que les deux sont fortement liés (Cf. Tab. II).

P. Canaveira a aussi mentionné que les marchés du carbone ne sont pas la seule option pour la finance climat. Les possibilités suivantes existent pour les pays non visés à l'Annexe I : le Mécanisme de Développement Propre peut être utilisé pour valoriser les projets d'afforestation et de reforestation ; les financements REDD+ peuvent être utilisés pour financer du renforcement de capacités et « récompenser » les réductions d'émissions dans les paysages forestiers ; les financements NAMA<sup>9</sup> (*National Appropriate Mitigation Actions*) peuvent être utilisés pour financer l'atténuation liées à des activités qui réduisent les émissions ou accroissent la séquestration dans les secteurs forestiers, agricoles ou du pâturage ; les financements de l'adaptation peuvent être utilisés pour valoriser la résilience des forêts et la résistance au changement climatique ; les financements de la Politique Agricole Commune peuvent être utilisés à la fois pour l'atténuation et l'adaptation (dans les pays européens) ; les financements du programme Life peuvent être utilisés pour valoriser les bonnes pratiques et les projets modèles à la fois pour l'atténuation et l'adaptation (dans les pays européens) ; et les financements des marchés volontaires du carbone ne peuvent être utilisés jusqu'à présent que dans un nombre limité de cas de figure (dans tous les pays).

### Gestion durable des subéraies marocaines : le cas de la forêt de la Maâmora au Maroc

L'étude sur la « Gestion durable des subéraies marocaines dans le contexte des changements globaux : cas de la forêt de la Maâmora » a été présentée par **Adelmoula LEFHAILI** du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Maroc. La forêt de la Maâmora, site pilote du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux », est un massif forestier domanial de 132 000 ha

Action	Atténuation	Adaptation
Suppression du labour du sol	Améliore la séquestration dans le sol Réduit les émissions liées au carburant	Améliore la résistance à la sécheresse
Gestion accrue de la prévention des feux	Réduit les émissions liées aux feux	Améliore la résistance aux feux Améliore la résilience post-incendie
Suppression du surpâturage	Améliore la séquestration dans le sol et dans les arbres Réduit des émissions liées aux animaux	Améliore la résistance aux changements climatiques

situé au Nord-ouest du Maroc, majoritairement constitué d'écosystèmes de type subéraie de plaine et quelques essences feuillues introduites par plantations. Les principaux objectifs de l'aménagement mis en œuvre sont la préservation, le rajeunissement des peuplements et la durabilité du chêne-liège. Les principaux facteurs de vulnérabilité du site sont les pressions anthropiques (surpâturage, densité élevée de population, prélèvements abusifs), les conséquences climatiques (déficit hydrique, attaques parasitaires), la situation sylvicole actuelle (peuplement âgés) et la nature biophysique des sols. A ces facteurs s'ajoute une transformation historique de l'usage des sols avec une régression de la subéraie de 7 000 ha entre 1987 et 2000 en raison des politiques d'aménagement favorisant les autres feuillus, suivi d'une nouvelle politique de reboisement actuelle (+4 500 ha). Un nouvel plan d'aménagement pour la forêt de la Maâmora pour la période 2015-2034 a été élaboré. Les objectives affichées par ce plan sont : préserver et reconstituer la subéraie selon la vocation des terres, améliorer la production ligneuse et la production fourragère, améliorer les conditions de vie de la population locale, préserver la biodiversité et promouvoir l'écotourisme, promouvoir le partenariat et impliquer la population locale dans les programmes de développement et développer l'aspect récréatif et améliorer l'infrastructure d'accueil du public. Des mesures d'accompagnement de l'aménagement ont aussi été prévues : plantation d'espèces fourragères en dehors de la forêt domaniale (réserve fourragère), encadrement permanent des usagers, promotion de l'intensification de l'élevage par des démonstration à l'appui d'effectif du cheptel réduit mais à revenus élevés, promotion des activités génératrices de revenus dans les filières des produits forestiers non ligneux et le renforcement du contrôle et l'observation de la législation

**Tab. II :**  
Liens entre adaptation et atténuation.

forestière. Afin de minimiser les risques dus aux pressions et à la vulnérabilité du site, il est prévu d'impliquer les différents acteurs dans une gestion participative du site, de mettre en place une gestion pastorale parallèle adaptée et répondant aux besoins en soutenant l'intensification de l'élevage et de développer des alternatives énergétique au bois de feu. En fonction aussi des premiers résultats des différentes composantes du projet « Optimiser la production de biens et services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux », une optimisation et valorisation du rôle d'atténuation de la forêt de la Maâmora est prise en compte à travers de une analyse rapprochée des agents et causes de dégradation, inscription dans la politique forestière nationale spécialement remarquant le besoin de proactivité par rapport aux enjeux et défis notamment le changement climatique, la réhabilitation d'écosystèmes à base d'espèces autochtones, la rationalisation de l'exercice du droit d'usage, la consolidation et mise en valeur du plan de gestion, l'élaboration d'un scénario de base d'atténuation, le développement de projet d'optimisation et de valorisation du rôle d'atténuation et la mise en place de méthodologie d'évaluation.

### Photo 2 :

Le site de Düzlerçami a été choisi comme site pilote en Turquie pour le projet Turkey for the project "Optimiser la production de biens et services dans les forêts méditerranéennes dans un contexte de changement global".  
© Murat Turkes.

### Optimiser la production de biens et services des espaces boisés : le cas de Siliana en Tunisie

Un autre exemple issu des sites pilotes du projet « Optimiser la production de biens et

services par les écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux » a été présenté par **S. El Mensi** de la Direction Générale des Forêts de Tunisie, avec une présentation axée sur le site de Siliana (Tunisie). Le site du bassin versant de Siliana est situé autour de l'Oued Siliana et comporte 65 968 ha de forêts constitués de pins d'Alep et de feuillus divers. Les évolutions climatiques prévoient une augmentation des températures jusqu'à 2,5°C et une baisse des précipitations jusqu'à -25% en 2046-2065 par rapport à la période actuelle. Le changement d'occupation des sols est un enjeu important du site dans la mesure où entre 1990 et 2000, les surfaces boisées ont régressé en moyenne de 0,07-0,08%/an. Les analyses de vulnérabilité du site à l'horizon 2046-2065 (selon différents scénarios) montrent que certaines parcelles devraient être très impactées. Il est donc nécessaire d'orienter la gestion du domaine forestier afin de répondre aux pressions anthropiques actuelles et d'anticiper les changements futurs compte tenu de la vulnérabilité du site. Les activités et orientations futures proposées incluent des activités de boisements et enrichissement, une mise en défens des zones sensibles pour assurer la régénération naturelle assistée, une amélioration de l'efficacité énergétique, la promotion et le développement des filières PFNL ou encore l'amélioration de la productivité et l'intensification de l'élevage. Les opportunités de financements à envisager pourraient donc être i) la proposition de la mise en œuvre d'un projet pilote forestier d'atténuation du changement climatique dans le cadre d'un NAMA (2014) ayant pour objectif la diminution de la déforestation et de la dégradation, l'augmentation des surfaces boisées, et la mise en place d'une zone tampon (5 km autour du domaine forestier) pour les activités répondant aux besoins locaux ; ii) la soumission de projets REDD+ pour les activités génératrices de bénéfices multiples, suite à la soumissions faite par la Tunisie au CNUCC en 2014.

### Atténuation du changement climatique au Liban : le programme national de reforestation

**Chadi MOHANNA** du Ministère de l'Agriculture du Liban a fait une présentation sur l'« Action atténuation du Liban :



mise en œuvre du programme national d'afforestation/reforestation (PNAR) » lancée en 2012. L'objectif de ce programme est d'augmenter la superficie forestière nationale de 13 % à 20 % du territoire dans une période de 20 ans à compter de 2015. Le programme va nécessiter la plantation de 40 millions d'arbres sur une surface de 70 000 ha et va inclure cinq composantes principales : i) identifier les zones appropriées pour la reforestation ; ii) procéder à la reforestation ; iii) développer et mettre en œuvre une procédure de Mesures, Rapportage et Vérifications (MRV) ; iv) adapter les institutions et faire du renforcement de capacités ; v) consulter les acteurs et impliquer les communautés locales.

Les autres objectifs du programme sont l'adaptation des écosystèmes forestiers et agricoles au changement climatique, la restauration et le développement des terres boisées et de la couverture arborée pour améliorer l'écotourisme, l'amélioration des compétences des professionnels du secteur forêt et ressources naturelles, la production de produits forestiers non ligneux, la création d'opportunités d'emploi, l'éradication de la faim et de la pauvreté dans la région, l'appui aux populations locales. Les actions qui seront mises en œuvre revitaliseront l'économie locale et valoriseront les biens et services fournis par les écosystèmes forestiers. Ces co-bénéfices pourraient être soulignés pour mobiliser des fonds extérieurs.

La PNAR est d'ores et déjà financée par des investissements nationaux et les étapes futures incluront des collaborations avec la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement. Un financement additionnel est toutefois nécessaire : le coût total estimé du programme et de son maintien est de 400 millions USD.

Sur la base d'une étude sur le potentiel d'atténuation du PNAR menée par ONFi, le potentiel de séquestration de carbone du programme sur une période de 30 ans (2014-2043) serait de 11,4 à 13,6 millions de tCO<sub>2</sub>. Le développement d'une NAMA pour appuyer le programme de reforestation du Liban est une excellente opportunité pour capturer des financements additionnels pour le PNAR, pour renforcer les capacités nationales et pour faire reconnaître au niveau international les efforts en termes de réduction d'émissions.

## Discussion

La table ronde avec les investisseurs potentiels et les partenaires a mis l'accent sur la façon de mettre en œuvre la feuille de route régionale sur le REDD+ et la finance carbone dans le secteur AFOLU avec l'appui « d'instruments de la finance carbone », en prenant en compte le potentiel pour l'atténuation et l'adaptation des forêts méditerranéennes.

Les forêts méditerranéennes sont des écosystèmes forestiers secs uniques au monde qui fournissent des biens et services importants pour la résilience et l'adaptation au climat mais avec un potentiel d'atténuation relativement faible. Les discussions ont souligné le potentiel pour des synergies entre les options d'adaptation et d'atténuation dans le secteur forestier méditerranéen et ont formulé le besoin de renforcement de ces synergies dans le contexte des instruments financiers actuels et futurs dans le cadre de la CCNUCC.

Le besoin d'identifier précisément et d'avoir accès aux instruments financiers les plus pertinents, ainsi que d'avoir accès à des mécanismes de financement innovants pour garantir et améliorer la valeur des forêts méditerranéennes a été l'un des messages clés de la session.

Jusqu'à présent les pays méditerranéens ont tiré peu de profits des mécanismes de financement basés sur le carbone. On pouvait s'attendre à ce que les projets REDD+ dans le contexte méditerranéen soient financièrement moins attractifs que dans d'autres régions du fait d'un équilibrage moins favorable entre les coûts de transaction et les revenus du carbone, mais les bénéfices non carbone (environnementaux, sociaux, économiques ou institutionnels) devraient être significatifs. Aussi, pour valoriser l'accès à de nouveaux mécanismes de financement pour les pays méditerranéens, il paraît stratégique d'appuyer l'option d'adaptation ainsi que les co-bénéfices qui garantissent l'obtention de résultats positifs en termes d'atténuation et de maintien de stocks de carbone sur le long terme tout en créant des synergies entre les mesures d'atténuation et d'adaptation. Des projets spécifiquement conçus pour l'adaptation qui mettent l'accent directement sur la maximisation des bénéfices non carbone – c'est-à-dire les services écosystémiques qui réduisent la vulnérabil-

Valentina  
GARAVAGLIA  
Susan BRAATZ  
Département  
des forêts  
de l'Organisation  
des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture  
Email:  
[Valentina.Garavaglia@fao.org](mailto:Valentina.Garavaglia@fao.org)

ité et accroissent la résilience et l'adaptation au changement climatique – et qui ciblent des fonds réservés à l'adaptation est une option que les pays méditerranéens pourraient souhaiter suivre plus activement. Étant donné leurs spécificités, il est crucial de fournir des incitations à l'appui des co-bénéfices qui puissent maintenir des résultats carbone obtenus par des activités sur le long terme. De telles incitations pourraient prendre différentes formes pour leur mise en œuvre tout en tenant compte des spécificités nationales, des capacités respectives des pays et des priorités nationales REDD+, et elles devraient être fournies à travers des ressources additionnelles suffisantes provenant de diverses sources aussi bien nationales qu'internationales. Ces sources seraient destinées à agir comme des catalyseurs pour débloquer également des flux de capitaux privés. Dans ce cadre, l'importance de renforcer la coopération régionale méditerranéenne a été soulignée par plusieurs participants. Le besoin urgent d'améliorer la communication sur les forêts méditerranéennes et leurs spécificités au niveau régional a aussi été mentionné, en prenant en compte les initiatives régionales déjà existantes en tant que plateformes pour disséminer les informations sur les initiatives sur les forêts méditerranéennes.

Plusieurs bailleurs de fonds et partenaires ont confirmé que le développement de la région méditerranéenne est une priorité pour leur organisation respective et ont exprimé un intérêt pour des approches plus intégrées dans le secteur forestier (France, Union Européenne et le Centre pour l'Intégration en Méditerranée qui inclut en tant que membres la Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement).

Le secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la représentante de l'Union Européenne ont attiré l'attention et encouragé la participation à des plateformes

européennes et régionales déjà existantes telles que l'Action pour le Climat de la Commission européenne et ont invité à rejoindre le Groupe d'Experts sur le Changement Climatique de l'Union pour la Méditerranée (UfMCCEG) où le secteur forestier méditerranéen pourrait être mieux représenté dans le futur. La proposition d'une meilleure intégration des futurs projets sur les forêts méditerranéennes sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée en demandant plus systématiquement le label de l'UpM a été mise en avant, pour faciliter la mobilisation des ressources financières d'ici 2020.

## Conclusions

La session sur les instruments de la finance climat dans les paysages méditerranéens a souligné les synergies entre adaptation et atténuation dans les forêts méditerranéennes et les opportunités que représentent les mécanismes de financement pour appuyer la gestion durable des forêts méditerranéennes. Des sources de financement aussi bien internationales que nationales sont nécessaires pour promouvoir la transition vers une utilisation durable des paysages méditerranéens. L'intérêt des bailleurs de fonds pour faciliter cette transition a été clair. Leur appui pour le développement de la région méditerranéenne a été mentionné comme une priorité par plusieurs organisations.

Pour accroître la visibilité des forêts méditerranéennes et leur rôle dans l'action pour le climat, les résultats de cette session seront résumés dans un document sur le potentiel d'adaptation et d'atténuation du changement climatique des forêts méditerranéennes. Ce document soulignera le besoin de mobiliser la finance climat pour appuyer des programmes et/ou des projets dans les paysages forestiers méditerranéens.

**V.G., S.B.**

## Résumé

---

La session sur les instruments de finance climat dans les paysages méditerranéens à la IV<sup>e</sup> Semaine Forestière Méditerranéenne a attiré différents participants, partenaires de projets et bailleurs de fonds internationaux. La discussion a été lancée par différentes présentations d'initiatives prises au niveau de sites pilote, au niveau national et au niveau régional dans le cadre de deux projets régionaux. Elles ont clairement montré le potentiel du secteur forestier méditerranéen à accéder aux mécanismes de financement de l'atténuation et de l'adaptation mais aussi la complexité du sujet dans la région. La discussion a relevé les synergies entre adaptation et atténuation dans les forêts méditerranéennes et les opportunités présentées par les mécanismes de financement pour appuyer la gestion durable des forêts méditerranéennes.